



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil municipal :
le 20/01/2026

Publication :
le 30/01/2026

SEANCE DU 26 JANVIER 2026

Délibération n° D-2026-23

Mise à jour du tableau des effectifs

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Madame LARRIBAU Anne-Lydie

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Madame Sophie BOUTRIT, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Excusés :

Monsieur Baptiste DAVID, Madame Cathy GIRARDIN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2026

Délibération n° D-2026-23

Direction Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2221-14, R.2221-67 et R.2221- 68 ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1 ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.432-1 à L.432-6 et D.432-1 à D.432- 9 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Vu la délibération n° D-2025-370 du Conseil municipal du 18 décembre 2025 portant création de la régie à autonomie financière « Réseaux de chaleur et de froid » ;

Vu la délibération n° D-2025-372 du Conseil municipal du 18 décembre 2025 portant création de la régie à autonomie financière « Stationnement en ouvrage » ;

Vu la délibération n° D-2013-140 du Conseil municipal du 29 avril 2013 portant création de la régie municipale à autonomie financière « Energies renouvelables » ;

Considérant qu'au regard des besoins de la Ville de Niort et des moyens nécessaires pour son fonctionnement, il y a lieu d'actualiser le tableau des emplois ;

Considérant les besoins de recrutements temporaires pour les agents relevant du statut de droit public et du statut de droit privé ;

Considérant que les emplois permanents vacants peuvent être occupés par des agents contractuels de droit public conformément à l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur des emplois permanents dans les cas prévus à l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, ou pour occuper des emplois permanents afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial conformément à l'article L.332-14 du même code ;

Considérant que les régies municipales dotées de la seule autonomie financière sont administrées par un conseil d'exploitation et un directeur conformément à l'article L.2221-14 du Code général des collectivités territoriales ; que lorsqu'elles sont créées en vue de l'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial, cet emploi de directeur de régie ne peut être occupé que par un contractuel de droit public ou par un fonctionnaire en position de détachement,

Considérant que dans ces conditions, il convient de compléter le tableau des effectifs en créant des postes de directeur de régie à autonomie financière à pourvoir au moyen d'un contrat de droit public ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant que pour faire face un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, des agents contractuels peuvent être recrutés temporairement sur des emplois non permanents conformément à l'article L. 332-23 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Créations d'emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui le motif sera mentionné)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction Citoyenneté et Population	Agente / Agent de cimetières, Fossoyeuse / Fossoyeur <i>PTV_00665</i>	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Vie du Territoire	Service Culture	Référente / Référent technique et logistique <i>PTV_00870</i>	Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent de maîtrise	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education	Agente / Agent d'entretien polyvalent(e) <i>PTV_00530</i>	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction Education	Cheffe / Chef de secteur scolaire <i>PTV_à créer</i>	Rédacteur principal de 1ère classe Technicien principal de 1ère classe	Rédacteur principal de 1ère classe Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Assistante / Assistant de gestion administrative <i>PTV_00234</i>	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emploi	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui le motif sera mentionné)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Agente / Agent de travaux de voirie PTV_00253 / PTV_00166 / PTV_00251 / PTV_00257 / PTV_00254 / PTV_00252 / PTV_00249 / PTV_00167 / PTV_00247 / PTV_00238 / PTV_00375 / PTV_00239 / PTV_00256 / PTV_00246 / PTV_00267 / PTV_00245 / PTV_00242 / PTV_00255 / PTV_00243 / PTV_00273	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	20	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Agente / Agent de travaux de signalisation PTV_00240 / PTV_00244 / PTV_00265 / PTV_00230 / PTV_00784 / PTV_00275 / PTV_00260 / PTV_00261 / PTV_00259 / PTV_00258	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	10	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Cheffe / Chef d'équipe voirie PTV_00046 / PTV_00236 / PTV_00237 / PTV_00037	Adjoint technique principal 1ère classe	Agent de maîtrise principal	TC	C	4	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emploi	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui le motif sera mentionné)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Cheffe / Chef d'équipe signalement PTV_00235 / PTV_à créer	Adjoint technique principal 1ère classe	Agent de maîtrise principal	TC	C	2	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Cheffe / Chef de secteur, Cheffe / Chef de projet Smartcity Energie PTV_00751	Ingénieur	Ingénieur principal	TC	A	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Cheffe / Chef de secteur PTV_00051 / PTV_à créer	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Cheffe / Chef de secteur	Agent de maîtrise principal	Technicien principal de 1ère classe	TC	C/B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Technicienne / Technicien ouvrages d'art et hydrauliques PTV_00766	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Conducteur(trice) de travaux par entreprise PTV_00151	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Conductrice / Conducteur de travaux par entreprise PTV_00250 / PTV_00713	Agent de maîtrise principal	Technicien principal de 1ère classe	TC	C/B	2	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui le motif sera mentionné)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Chargée / Chargé de travaux énergie PTV_00062	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise principal	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Chargée / Chargé de travaux électrotechniques PTV_00264 / PTV_00263	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise principal	TC	C	2	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Chargée / Chargé de projet Signalisation lumineuse tricolore PTV_00262	Agent de Maîtrise	Technicien principal de 1ère classe	TC	C/B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Gestionnaire des demandes citoyennes PTV_00168 / PTV_00999 / PTV_00914	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	3	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Coordonnatrice / Coordonnateur patrimoine et suivi d'activité PTV_00898	Agent de maîtrise principal	Technicien principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Gestionnaire de parc PTV_00241	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emploi	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui le motif sera mentionné)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Voirie	Magasinière / Magasinier PTV_00074	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service espaces verts et naturels	Ouvrière / Ouvrier de maintenance des espaces publics PTV_00105	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction de l'espace public Service Aménagement de l'espace public	Chargée / Chargé de projet aménagement et mobilité durable PTV_00869	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction Patrimoine et Moyens	Ouvrière / Ouvrier de maintenance des bâtiments PTV_00368 / PTV_00125	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	2	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Développement Durable	Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine Service Réglementation et relation aux usagers	Chargée / Chargé de la police de l'urbanisme et de la publicité, Instructrice / Instructeur du droit de la publicité PTV_00222	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Développement Durable	Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine Service Réglementation et relation aux usagers	Contrôleuse / Contrôleur urbanisme PTV_à créer	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emploi	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui le motif sera mentionné)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Cheffe / Chef de service, adjoint(e) au directeur(ice) PTV_00142	Attaché	Attaché principal	TC	A	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Analyste financier et budgétaire PTV_00446	Rédacteur	Attaché	TC	B/A	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Assistante / Assistant budgétaire PTV_00948 / PTV_00853	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	2	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Cheffe / Chef de service PTV_00585	Rédacteur principal de 2ème classe	Attaché principal	TC	B/A	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Coordonnatrice / Coordonnateur comptable PTV_00587	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Coordonnatrice / Coordonnateur comptable PTV_00584 / PTV_00111 / PTV_00272	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	3	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Assistante / Assistant comptable PTV_00155 / PTV_00588 / PTV_00433 / PTV_00900 / PTV_00586	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	5	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI (Code poste de travail)	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (Si oui le motif sera mentionné)
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Assistante / Assistant gestion des factures PTV_00825	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Cheffe / Chef de service PTV_00832	Attaché	Attaché principal	TC	A	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Assistante / Assistant comptable polyvalent(e) PTV_00156	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Assistante / Assistant de direction	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique (sauf grade d'accès pouvant s'exercer par recrutement direct)
Principal	Pôle Ressources	Direction Finances	Chargée / Chargé de missions Conseil de gestion	Attaché	Attaché principal	TC	A	2	Article L. 332-8 du Code général de la fonction publique

Créations d'emplois non permanents d'accroissement temporaire d'activité :

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emploi	Nombre	Observations
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Services Ressources	Assistante / Assistant comptable	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC	C	1	Remplacement d'un agent en mobilité orientée.
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education - Service Animation	Agente / Agent d'animation péri et extra scolaire	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 1ère classe	TC	C	3	
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education - Service Animation	Agente / Agent d'animation péri et extra scolaire	Adjoint d'animation territorial	Adjoint d'animation principal 1ère classe	85,7 1/10 0	C	4	30h00
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education - Service Restauration	Agente / Agent de restaurant scolaire	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	3	

Créations d'emplois saisonniers non permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre	Observations
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Principal	Pôle Vie du Territoire	Service Culture	Agente / Agent polyvalent	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	13	
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction Animation de la cité	Animatrice / Animateur	Educateur territorial des activités physiques et sportives	Educateur territorial des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	TC	B	2	Niort Plage
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction de l'Education - Service Animation	Animatrice / Animateur	Animateur		TC	B	125	
Principal	Pôle Vie du Territoire	Direction Citoyenneté et population	Agente / Agent de cimetières	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1ère classe	TC	C	2	

Créations d'emplois permanents rattachés aux Régies à autonomie financière :

BUDGET	EMPLOI <i>(Identification de l'emploi Logiciel RH)</i>	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre	Emplois pouvant être pourvus par des agents contractuels de droit public (si oui le motif sera mentionné)
		Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi				
Budget principal RAF Stationnement	Directrice / Directeur RAF	Attaché	Attaché hors classe	TNC 20/100	A	1	Article L2221-14 du Code général de la fonction publique
Budget principal RAF Réseaux de chaleur et de froid	Directrice / Directeur RAF	Ingénieur	Ingénieur hors classe	TNC 30/100	A	1	Article L2221-14 du Code général de la fonction publique
Budget principal RAF Energies Renouvelables	Directrice / Directeur RAF	Ingénieur	Ingénieur hors classe	TNC 05/100	A	1	Article L2221-14 du Code général de la fonction publique

Création d'emplois temporaire de droit privé / Contrat d'engagement éducatif :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	Niveau de rémunération Budget alloué	Quotité de travail	Nombre
PRINCIPAL	Pôle Vie de la Cité	Direction de l'éducation	17 000 €	TC	22

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les créations d'emplois figurant dans les tableaux des emplois ci-dessus ;
- autoriser le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 0
Excusé : 2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Anne-Lydie LARRIBAU

Jérôme BALOGE